

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

9 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 octobre 2025, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	11
Représentés :	7
Exprimés :	18
OUI :	14
NON :	1
Abstentions :	3

Date de la convocation : 3 octobre 2025

Présents : Jany-Claude SOLIS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Christelle DUBLANCHE, Christophe MATTANA, Lydie MANUS, Jessy VERESSE, Isabelle TARNAUD, Laure CORGNE, Jean-Jacques CHAPOULIE, Sandra ROUSSEAU.

Absents excusés :

Gérard GASNIER, procuration à Marianne LAVAUD
Christophe SIMARD, procuration à Jean-François LEBLANC
Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Sandra ROUSSEAU
Laurence RAYNAUD, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE
Stéphanie DENIS, procuration à Christophe MATTANA
Philippe DUFOUR, procuration à Jany-Claude SOLIS
Patricia VIGNALS, procuration à Christelle DUBLANCHE

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h05

Attribution d'un nom aux 3 salles communales proches de la mairie

Conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales dans son alinéa premier « le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à un lieu ou à un équipement municipal.

La présente délibération a pour but d'attribuer un nom chacune des 3 salles communales attenantes à la mairie :

- la nouvelle salle qui servira aux mariages et au Conseils Municipaux,
- l'ancienne salle des mariages,
- l'ancienne salle du Conseil Municipal.

La commission Démocratie locale a lancé un appel à idées via Panneau Pocket aux habitants de Saint-Jouvent afin de recueillir leurs propositions jusqu'au 15 août. La seule contrainte était que ces noms devaient avoir une cohérence et une unicité de thème.

Parmi les nombreuses propositions reçues, le Bureau Municipal a décidé de ne pas retenir les noms de personnages historiques, d'artistes ou de vedettes qui n'ont pas de lien avec l'identité jouventienne, les suggestions qui n'avaient pas de cohérence entre elles ou les noms de Jouventiens qui auraient pu être l'objet de controverse.

Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20251009-2025--44-DE
Date de réception préfecture : 07/11/2025

Il a donc retenu deux propositions :

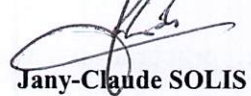
Salle	Propositions	
	A	B
Nouvelle salle	Espace chêne	Espace kaolin
Ancienne salle CM	Salle des châtaigniers	Salle de la Glane
Ancienne salle des mariages	Salle des noisetiers	Salle des châtaigniers
	Symboles chêne = force, longévité et endurance noisetier = fidélité et de sagesse châtaigner = vérité, vigueur, générosité et justice	Patrimoine naturel de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les noms suivants :

- Nouvelle salle : Espace kaolin
- Ancienne salle du Conseil municipal : Salle de la Glane
- Ancienne salle des mariages : Salle des châtaigniers

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 10/10/2025

Le Maire


Jany-Claude SOLIS

